



Formation continue

Pistolet vitesse 25 mètres

Objectif :

Formation ayant pour but de perfectionner et de maîtriser le geste et la technicité des épreuves du pistolet vitesse (notamment à 25 mètres) en vue de l'encadrement de l'activité.

Date :

La journée de formation se déroulera le **dimanche 5 mai 2024**.

Lieu et horaires :

Société de Tir Eurostand Lorraine (STEL) à Volmerange-les-Mines de 9h00 à 17h00.

Programme prévisionnel et thèmes développés :

- Théorie :
 - o la technicité ;
- Pratique :
 - o le travail du geste d'attaque ;
 - o la reprise de détente ;
 - o le travail de déplacement et de crantage ;
 - o la coordination visée-lâcher.

Matériel requis :

Les stagiaires seront priés de venir avec le matériel suivant :

- Un pistolet 5 coups 22LR adapté pour la pratique du tir en pistolet vitesse 25 mètres ;
- 5 boîtes de munitions 22LR ;
- Du matériel de prise de note ;
- Des protections auditives (obligatoires pour la pratique avec une arme à feu) ;
- Une longue-vue pour observer les impacts en cible ;
- Le passeport formateur fédéral pour validation de la formation continue.

Critères de sélection :

Le stage est ouvert pour 8 personnes maximum. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets et possédant les prérequis.

Prérequis :

- Détenir au minimum le Brevet Fédéral Initiateur (BFI), cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs ;
- Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs (BFA) après dérogation et accord donné par le Responsable Formation de Ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur (BFI).

Date limite d'inscription :

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 26 avril 2024**

Frais de fournitures :

Les cibles seront fournies par la Ligue.

Frais de rassemblement :

A la charge des stagiaires de la formation.

Frais de restauration :

Les frais liés aux repas sont pris en charge par la Ligue via votre inscription.

Frais pédagogiques :

Le montant des frais pour l'ensemble de la journée de formation est fixé à **20,00€**.

Ce règlement est à nous faire de l'une des deux manières suivantes, **avant la date limite d'inscription** :

1. Soit par chèque à l'ordre de la LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE et à renvoyer par voie postale à : Ligue Régionale de Tir de Lorraine - ZAC Belle Fontaine, 57185 Clouange.
2. Soit par virement bancaire via le RIB et le BIC de la LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE :
 - RIB : FR76 1027 8050 0100 0149 6414 569 – BIC : CMCIFR2A

Convocation :

Une fois la période d'inscription passée et si votre dossier est complet et retenu, vous recevrez une convocation officielle à cette journée de formation.

Si votre dossier n'est pas retenu, vous en serez informé par mail.

Coordonnées Responsable Formation :

- Corentin DENIS - 06 36 49 64 28 – formation@lltir.org

Formateur :

- Kateline NICOLAS, formatrice au sein de l'Équipe Technique Régionale (ETR) de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine.